

deux sœurs ; la plus jeune portait un livre d'offices, l'autre un petit paquet contenant sans doute des hardes. M. Bertoïn n'y fit aucune attention et se hasarda sur l'impériale, malgré son âge. Le trajet fut court, mais trop long cette fois pour l'impatience de M. Bertoïn, qui se rendait à ce pensionnat de Passy, dirigé jadis par une de ses parentes, et qui avait été vendu à d'autres acquéreurs, depuis trois ans. Du plus loin que le professeur aperçut les poutriers suisses du jardin qui s'élevaient en amphithéâtre, près du pont d'Iéna, un soupir s'échappa de sa poitrine : c'était en ce lieu qu'il avait pour la première fois entrevu Anna ! Depuis longtemps il n'était pas revenu sous ces embrages ; il les évitait presque comme s'ils eussent dû lui faire souvenir qu'il n'était plus jeune... A quelques pas de la grille, il demanda au conducteur ce que signifiait la croix noire qui la surmontait.

— Cela veut dire, monsieur, que c'est, à l'heure qu'il est, un joli couvent d'ursulines. Regardez plutôt, en voici qui traversent le jardin et descendent les escaliers pour venir au devant des deux sœurs que je leur amène.

Un nuage s'étendit sur les yeux du professeur ; il venait de demander à cet homme le nom des deux novices, et sur la feuille de départ il avait lu le nom d'Anna.

— Arrêtez ! cria M. Bertoïn.

Mais le marchepied s'était déroulé déjà, et de ces marche-pied s'étaient élancées les deux novices, escortées de l'économiste de la maison, qui avait tourné lui-même le bouton de la voiture.

Le malheureux vicillard ne put reconnaître Anna qu'au moment même où la grille se refermait sur elle. Le portier en tirait les verrous en grande hâte.....

Dans mes rares promenades au Jardin des Plantes, il me souvient d'un homme assez bizarrement vêtu qui se tenait au soleil devant la loge des tigres. Il souriait d'un air triste au gardien, quand celui-ci venait l'avertir qu'il était temps de se retirer. Rentré plusieurs mois dans une maison de fous dirigée par le docteur Voisin, à Vanvres, il en était sorti sous la caution d'un vieux jardinier qui l'avait jadis servi, et qui maintenant était devenu son guide. Ce jardinier lui lisait ses lettres, car le vicillard était à demi aveugle, et ne sortait qu'avec un large garde-vue aussi sale et aussi huileux que celui d'une lampe... J'eus une fois la curiosité de m'approcher de lui et de le contempler de près : c'était une véritable ruine... Comme on fermait les grilles en ce moment, il venait de hâter le pas. Je le suivis par les quais jusque vers le pont Saint-Michel. Arrivé à l'un de ces parapets qu'encombrent les étalages des bouquinistes, il promena sa main ridée, avec le tact distinctif des aveugles, sur quelques brochures poudrées, et, en ayant saisi une liasse ficelée dans le format in-dix-huit, il la jeta précipitamment dans l'eau... Le bouquiniste s'emporta. L'homme tira de son gousset une pièce de cinq francs qui le fit taire... Il paraissait ému comme après un élan de colère ou de joie... Le jardinier le voyant près de faiblir, hâta de la voix un fiacre qui passait, et l'y fit monter...

Les lueurs du soleil couchant éclairaient alors la Seine... La liasse y surnagea d'abord, puis ne tarda pas à s'y abîmer. Le vicillard avait levé la glace du fiacre, et regardait le fleuve avidement...

— Voilà un singulier bibliophile ! soupira l'étalagiste.

— Vous n'y êtes pas, voisin, lui dit un autre : ce sera plutôt qu'un auteur furieux d'avoir trouvé son édition entière sur les quais...

ROGER DE BEAUVOIR.

M. le président. — Vous êtes inculpé de vous être fait servir à manger chez un restaurateur, sachant que vous n'avez pas de quoi payer.

Le prévenu. — Oui, monsieur le président.

— Et cependant vous avez quarante-trois ans ; vos antécédents sont excellents et vous appartenez à une honorable famille. Comment se fait-il que vous vous soyez laissé aller à commettre un semblable délit ?

— Hélas ! monsieur, je n'avais pas de travail, et depuis deux jours j'avais faim.

Le président appelle le greffier, lui dit quelques mots à voix basse et lui glisse un petit paquet dans la main. Le greffier quitte un instant la salle, puis revient un moment après.

M. le président. — Appelez le premier témoin.

C'est le gargonier, qui donne son nom et son adresse.

— Monsieur, vous avez été désintéressé ?

— Oui, monsieur.

— Persistez-vous dans votre plainte ?

— Non, monsieur le président, puisque j'ai été payé.

M. le président. — Monsieur le procureur de la République ?

Le substitut. — Je renonce à poursuivre.

M. le président. — Gardez, mettez le prévenu en liberté.

Le président avait lui-même désintéressé le restaurateur, afin de pouvoir acquitter l'accusé !

Voilà un magistrat comme on en voit peu.

NOS PRIMES

Jusqu'à nouvel ordre, à tout nouvel abonné, nous donnerons en prime la collection complète du FEUILLETON contenant les ouvrages suivants :

POUR UN AN : — UNE PIASTRE

L'Homme des Grèves — Le Crime d'un Autre — L'Amour à L'Épée — Un Noviciat — La Vengeance d'une Mère — Galanterie mal Récompensée — La Main Mystérieuse — En Temps de Guerre — La Cible de Guido Ventura — Fidèle à sa Tombe — La Réprouvée — L'Influence de L'Amour — Le Dévouement d'une Epouse — Insurgé contre la Morue — le commencement du ROI DES VOLEURS maintenant en cours de publication, et LA FILLE DE MARGUERITE. — Ce dernier feuilleton, à lui seul, embrasse plus d'une année de notre journal.

POUR DEUX ANS : — DEUX PIASTRES

Tous les ouvrages ci-haut mentionnés et les suivants. — LES DRAMES DE L'ARGENT — LES MEURTRIERS DE L'HÉRITIÈRE.

POUR TROIS ANS : — TROIS PIASTRES

Tous les feuilletons ci-dessus et les suivants : — UNE VENGEANCE DE PEAU ROUGE — LA DEMOISELLE DU CINQUIÈME — LA GRANDE HALTE — LE TESTAMENT SANGlant.

POUR QUATRE ANS : — QUATRE PIASTRES

Tous les ouvrages complets ci-haut nommés et les suivants : — LES AVENTURES DU CAPITAINE VATAN — LA DAME DE PIQUE — EXILI L'EMPOISONNEUR.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

Toute personne qui nous enverra quatre nouveaux abonnements d'une année ou plus recevra en prime toute la collection ci-dessus énumérée et, en plus, le journal pendant un an.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payables d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année. Aux agents : 15 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

MORNEAU & OIE, Éditeurs,
Boîte 1986. No 475 Rue Craig, Montréal.